



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	40	8	1

SEANCE du vendredi 29 septembre 2017

**OBJET : 00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS**

Le vendredi 29 septembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/09/17, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. André-Luc SEITHER à Mme Anne-Marie DUMONT  
Mme Martine SAVALLI à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
M. Gérald LACOSTE à M. Marc FOSSOUD  
Mme Sophie NASICA à Mme Nathalie DEPETRIS  
M. Bernard DELIQUAIRE à M. Jacques GENTE  
M. Mickael URBANI à M. Patrice COLOMB  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Khéra BADAOU  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : Mme Rachel DESBORDES

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

255347

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 06 OCT. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 17 OCT. 2017

Pour le Maire,



A. CLAVERIE  
Directeur

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

## 00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS

### Commission(s) :

A l'issue des élections municipales dont les résultats ont été acquis le 23 mars 2014, Monsieur Eric PAUGET a été élu conseiller municipal de la Commune d'Antibes Juan-Les-Pins, sur la liste « Ensemble pour Antibes Juan-Les-Pins ».

Lors de la séance du Conseil municipal en date du 28 mars 2014, il a été procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints et Monsieur Eric PAUGET a été élu Premier Adjoint.

Suite à ce renouvellement, il a été, par la suite, désigné pour représenter la ville au sein de divers organismes internes et extérieures, de la manière suivante :

- membre titulaire au sein de la Commission Sports – Jeunesse – Education - Petite Enfance (délibération du 7 avril 2014) ;
- membre suppléant au sein de la Commission Urbanisme – Environnement – Développement Durable – Santé – Mise en valeur du paysage urbain (délibérations du 7 avril 2014 et du 6 février 2015) ;
- membre suppléant au sein de la Commission Finances – Ressources – Moyens Généraux – NTIC (délibération du 7 avril 2014) ;
- membre de la Commission de Contrôle des Organismes Subventionnés (délibération du 25 avril 2014) ;
- membre de la Commission Ad Hoc portant sur la cession par appel public à la concurrence du bien communal situé Place de Gaulle (délibération du 18 décembre 2015) ;
- membre de l'Office du Commerce (délibération du 30 mars 2017) ;
- membre titulaire au sein du jury de concours de la réhabilitation du Stade Nautique ;
- membre titulaire au sein du jury de concours portant sur la construction d'un conservatoire de musique et des arts dramatiques ;
- membre du Conseil d'Administration de la SPL « Antibes Avenir » et membre suppléant de Monsieur le Maire au sein de l'Assemblée Générale de la SPL « Antibes Avenir » ;
- mandataire au sein du conseil d'Administration de la SAEM Port Vauban et titulaire au sein de l'Assemblée Générale de la SAEM Port Vauban (délibération du 7 avril 2014) ;
- représentant au sein de l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) (délibération du 7 avril 2014).

Suite à son élection en tant que Député des Alpes-Maritimes le 18 juin dernier, M. Eric PAUGET a renoncé à son mandat de Premier Adjoint, délégué à la Vie sportive et à la Jeunesse, conformément aux dispositions de la loi n° 2014-125 interdisant le cumul d'un mandat de député ou de sénateur avec des fonctions électives locales.

Une nouvelle élection des Adjointes a alors eu lieu lors de la séance du Conseil municipal du 7 juillet 2017.

Pour y faire suite, le Conseil municipal doit aujourd'hui procéder à son remplacement au sein des organismes internes et extérieurs dans lesquels il siégeait, Monsieur Pauguet ayant exprimé son souhait de ne plus siéger au sein des commissions et organismes suivants.

00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS

Commission(s) :

Il s'agit:

- du poste de suppléant au sein de la Commission Urbanisme – Environnement – Développement Durable – Santé – Mise en valeur du paysage urbain (délibérations du 7 avril 2014 et du 6 février 2015) ;
- du poste de suppléant au sein de la Commission Finances – Ressources – Moyens Généraux – NTIC (délibération du 7 avril 2014) ;
- du poste au sein de la Commission de Contrôle des Organismes Subventionnés (délibération du 25 avril 2014) ;
- du poste au sein de la Commission Ad Hoc portant sur la cession par appel public à la concurrence du bien communal situé Place de Gaulle (délibération du 18 décembre 2015) ;
- du poste au sein de l'Office du Commerce (délibération du 30 mars 2017).
- du poste de mandataire au sein du conseil d'Administration de la SAEM Port Vauban (délibération du 7 avril 2014);
- du poste de titulaire au sein de l'Assemblée Générale de la SAEM Port Vauban (délibération du 7 avril 2014) ;
- du poste de représentant au sein de l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) (délibération du 7 avril 2014).

Pour ce qui concerne la représentation de la Commune au sein de l'ANDES, conformément à l'article 5 des statuts de l'Association, il convient de désigner l'élu de la Vie sportive.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE et après que Mme MURATORE, M. AUBRY et Mme DUMAS ont fait part de leur intention de ne pas prendre part au vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **APPROUVE** le mode de scrutin public à mains levées à la majorité absolue comme mode de désignation des remplaçants de Monsieur Eric PAUGET au sein :

- de la Commission Urbanisme – Environnement - Développement Durable – Santé – Mise en valeur du paysage urbain ;
- de la Commission Finances – Ressources – Moyens Généraux – NTIC ;
- de la Commission de Contrôle des Organismes Subventionnés ;
- de la Commission Ad Hoc portant sur la cession par appel public à la concurrence du bien communal situé Place de Gaulle ;
- de l'Office du Commerce ;
- du Conseil d'Administration de la SAEM Port Vauban ;
- de l'Assemblée Générale de la SAEM du Port Vauban ;

00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS

Commission(s) :

- de l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport) ;

- **PROCEDE** aux désignations dans les organismes internes et externes listés ci-dessous, sachant que pour ce qui concerne la représentation de la Commune au sein de l'ANDES, l'élu délégué à la Vie sportive doit être désigné.

**Concernant la Commission Urbanisme – Environnement - Développement Durable – Santé – Mise en valeur du paysage urbain :**

Se porte candidat

Jacques GENTE

Monsieur Jacques GENTE est élu, à l'unanimité, en tant que suppléant au sein de la Commission Urbanisme – Environnement - Développement Durable – Santé – Mise en valeur du paysage urbain.

Cette commission est désormais composée comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Patrick DULBECCO	Jacques GENTE
Eric DUPLAY	Marina LONVIS
Khéra BADAOU	Gérald LACOSTE
Anne-Marie BOUSQUET	Françoise THOMEL
Marguerite BLAZY	Anne-Marie DUMONT
Carine CURTET	Alain CHAUSSARD
Jacques BARTOLETTI	Henri CHIALVA
Cléa PUGNAIRE	Matthieu GILLI
Tanguy CORNEC	Anne CHEVALIER
Lionel TIVOLI	Louis LO FARO
Pierre AUBRY	Michèle MURATORE
Cecile DUMAS	----

**Concernant la Commission Finances – Ressources – Moyens Généraux – NTIC :**

Se porte candidat

Jacques GENTE

Monsieur Jacques GENTE est élu, à l'unanimité, en tant que suppléant au sein de la Commission Finances – Ressources – Moyens Généraux – NTIC

Cette commission est désormais composée comme suit :

00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS

Commission(s) :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
André-Luc SEITHER	Jacques GENTE
Serge AMAR	Matthieu GILLI
Alain CHAUSSARD	Vanessa LELLOUCHE
Gérald LACOSTE	Audouin RAMBAUD
Françoise THOMEL	Rachel DESBORDES
Bernard DELIQUAIRE	Alexia MISSANA
Bernard MONIER	Anne- Marie DUMONT
Angèle MURATORI	Marc FOSSOUD
Marc GERIOS	Anne CHEVALIER
Lionel TIVOLI	Tanguy CORNEC
Michèle MURATORE	Pierre AUBRY
Cecile DUMAS	

**Concernant la Commission de Contrôle des Organismes Subventionnés :**

Se porte candidat

Marc FOSSOUD

Monsieur Marc FOSSOUD est élu, à l'unanimité, en tant que membre au sein de la Commission de Contrôle des Organismes Subventionnés.

Cette commission est désormais composée comme suit :

TITULAIRES
Jacques GENTE
Simone TORRES-FORET-DODELIN
Audouin RAMBAUD
André-Luc SEITHER
Marina LONVIS
Marc FOSSOUD
Françoise THOMEL
Gérald LACOSTE
Lionel TIVOLI
Marc GERIOS
Michèle MURATORE
Cécile DUMAS

00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS

Commission(s) :

**Concernant la Commission Ad Hoc portant sur la cession par appel public à la concurrence du bien communal situé Place de Gaulle :**

Se porte candidat

Jacques GENTE

Monsieur Jacques GENTE est élu, à l'unanimité, en tant que membre au sein de la Commission Ad Hoc portant sur la cession par appel public à la concurrence du bien communal situé Place de Gaulle.

Cette commission est désormais composée comme suit :

TITULAIRES
Jacques GENTE
Anne-Marie BOUSQUET
Marguerite BLAZY
André-Luc SEITHER
Patrick DULBECCO
Michele MURATORE
Cecile DUMAS

**Concernant l'Office du Commerce :**

Se porte candidate

Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP est élue, à l'unanimité, en tant que membre au sein de l'Office du Commerce.

L'Office du Commerce est désormais composée comme suit :

TITULAIRES
Simone TORRES-FORET-DODELIN
Serge AMAR
Andouin RAMBAUD
Khéra BADAOU
Anne-Marie DUMONT
Bernard MONIER
Henri CHIALVA
Alexandra BORCHIO
CORNEC
TIVOLI
MURATORE
DUMAS

00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS

Commission(s) :

**Concernant le Conseil d'Administration de la SAEM Port Vauban :**

Se porte candidat

Jacques GENTE

Monsieur Jacques GENTE est élu, à l'unanimité, en tant que membre au sein du Conseil d'Administration de la SAEM Port Vauban.

Les mandataires de la Commune siégeant à la SAEM Port Vauban sont désormais :

Jacques GENTE
Patrick DULBECCO
Matthieu GILLI
André-Luc SEITHER
Patrice COLOMB
Khéra BADAOU
Tanguy CORNEC

**Concernant l'Assemblée Générale de la SAEM du Port Vauban :**

Se porte candidat

Jacques GENTE

Monsieur Jacques GENTE est élu à l'unanimité en tant que représentant au sein de l'Assemblée générale de la SAEM du Port Vauban.

**Concernant l'Association Nationale des Elus en charge du Sport,** Monsieur Marc FOSSOUD, Adjoint à la Vie Sportive, est élu, à l'unanimité, pour représenter la Commune au sein de cette association.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

DCM N.00-3 - ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MONSIEUR ERIC PAUGET  
AU SEIN DES COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTERIEURS -

---

**Date de transmission de l'acte :** 17/10/2017

**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 17/10/2017

---

**Numéro de l'acte :** DCM2553-17 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20170929-DCM2553-17-DE

---

**Date de décision :** 29/09/2017

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assembles